



## Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées

---

**POUR UNE VILLE À LA MESURE DE SES FEMMES, DE TOUTES SES FEMMES.**

**CONSULTATION SUR LE PROJET DE POLITIQUE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA  
VILLE DE MONTRÉAL  
LA COMMISSION PERMANENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET LA QUALITÉ DU MILIEU DE VIE  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

L'Association multi-ethnique est un organisme à but non lucratif, unique par sa mission de faciliter le processus d'intégration et d'améliorer la qualité de vie des personnes ayant des limitations issues de l'immigration. Cette mission est accomplie à travers l'intervention directe, mais aussi en grande partie, par la promotion des droits, la défense des intérêts et la concertation avec d'autres organismes ou instances concernées.

Dans cette optique de travail, l'Association multi-ethnique travaille constamment dans la production de documents, outils de travail et l'information au sujet des besoins des personnes handicapées récemment arrivées ou qui habitent le Québec depuis un certain temps.

Les femmes ayant des limitations issues de l'immigration font partie de ces personnes et elles sont souvent confrontées à des situations particulières qui demandent une approche novatrice de la part des services ou une lecture de leur histoire qui tient compte des obstacles à surmonter sous un angle différent de celui de la « moyenne » québécoise.

Ces femmes ont le désir de devenir des citoyennes « à part entière », elles le sont au sens légal des choses, mais il reste encore du chemin à faire pour qu'elles puissent jouir de toutes les possibilités que la Ville de Montréal offre à chacun et chacune de ces citoyennes.

### **La consultation**

C'est avec plaisir que l'Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées a pris connaissance de la démarche de consultation de la Ville de Montréal en vue d'une politique ***pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de***

**Montréal. Ce court mémoire de l'Association multiethnique est le résultat de la lecture de document de consultation.** En effet, cette lecture nous permet de constater tous les progrès réalisés par la Ville de Montréal dans le cadre d'égalité hommes-femmes. Les efforts déployés depuis des années témoignent de la volonté inéquivoque de voir la Ville de Montréal devenir un modèle à suivre en matière d'égalité hommes-femmes.

En outre, la lecture du plan d'action 2006 du comité Femmes de la conférence régionale des élus de Montréal démontre davantage l'ampleur des actions mises en œuvre pour atteindre ces objectifs. Tout ceci est la preuve d'un engagement que vous avez pris en la matière.

Nous aimerions vous faire part de notre réflexion sur les aspects qui concernent directement les femmes handicapées d'origine ethnoculturelles. Le principal constat porte sur le fait que le document de projet de loi ne mentionne aucunement les femmes handicapées et celles handicapées d'origine ethnoculturelle. Certes, une mention est faite de l'accessibilité universelle dans le cadre des services aux citoyennes, mais cette notion est limitée à l'implantation des mesures pour assurer un meilleur accès aux transport en commun (page 14 : Mesures existantes à poursuivre ou à bonifier)

Le fait d'ignorer dans ce document de consultation la présence de ces personnes a eu et continuera à avoir comme conséquence inévitable, la non adéquation des services que la Ville de Montréal offre à ses citoyennes.

### ***Quelques statistiques***

La population des femmes handicapées représente 16.3% de la population générale du Québec (Camirand J et all., 2004) et 54% au sein de la population handicapée (Dugas, L. Sarrazin, L 2003) (Action des femmes handicapées)

Dans l'ensemble de la RMR (Région métropolitaine de recensement), le nombre total et le pourcentage de personnes handicapées et de personnes à mobilité réduite sont importants et en augmentation: de 345 321 personnes en 1986, à 419 723 en 1996 et 495 265

En 2006, soit respectivement 11.8%, 12.62% et 13.95% de la population totale. Pour la ville de Montréal ces pourcentages sont de 13.4% de la population en 1986; de 13.8% en 1996 et de 14.67% en 2006, pour un nombre total, relativement stable, d'environ 145 000 personnes (Sources: Statistique Canada et OPHQ).

Près de trois personnes sur dix ayant une incapacité dans la région ont un statut d'immigrant alors que dans l'ensemble du Québec, c'est environ une personne sur dix qui a un tel statut. De plus, la moitié des personnes avec incapacité déclarent avoir une origine ethnique autre que française ou britannique comparativement à 29 % au Québec (OPHQ, Faits saillants du portrait statistique de la population avec incapacité, région Montréal-Centre 2003).

Le revenu annuel moyen des personnes handicapées, tant hommes que femmes, est inférieur de plus de 30% au revenu moyen des hommes et femmes au Québec, ce qui limite l'accès à beaucoup de biens et services payants (Sources: Statistique Canada et OPHQ ).

### **Recommandations**

L'Association multiethnique propose ce qui suit :

**Que le Service du DCQMVDE Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle s'assure de prendre en compte les problématiques particulières des femmes handicapées en général et de celles d'origine ethnoculturelle en particulier dans la préparation du projet de cette loi ainsi que dans les mesures de sa mise en œuvre.**

**Que l'Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées soit incluse comme organisme conseil pour des questions spécifiques concernant les femmes handicapées d'origine ethnoculturelle.**

**Que les organismes venant en aide aux femmes handicapées et celles d'origine ethnoculturelles soient appuyés financièrement afin qu'ils puissent assurer et maintenir leur services pour une meilleur intégration de ces femmes à la vie de Montréal.**

Nous joignons à ce court mémoire la plus récente publication de l'Association multiethnique intitulée : « Une ouverture pour les femmes handicapées d'origine ethnoculturelle. L'accès et l'adéquation des services sociaux et de santé, constats et recommandations ».

Ce document se veut un outil pour créer un mouvement vers une meilleure compréhension de la problématique complexe vécue par les femmes handicapées d'origine ethnoculturelle.

L'Association multi-ethnique espère que sa lecture sera un point de départ pour la prise en compte de cette problématique dans votre projet de politique et dans les initiatives et les actions qui en découleront par la suite.

Avec ce mémoire, L'Association multiethnique espère faire avancer la reconnaissance de la présence des femmes handicapées en générale et de celles d'origine ethnoculturelle en particulier. Toujours dans le but de l'adéquation des services offerts à leurs besoins pour leur permettre une intégration socio-professionnelle plus rapide dans la société d'accueil.

Cette démarche se veut aussi un appel à inclure ces femmes dans les mesures à prendre par la Ville de Montréal et par les responsables des arrondissements pour que la Ville de Montréal soit une ville à la mesure de ses femmes et surtout de toutes ses femmes.

Cordialement,

Luciana Soave  
Directrice générale



Récipiendaire du  
Prix québécois de la citoyenneté  
Prix « Jacques Couture »